

La Mutualité sociale agricole (MSA) demande plus de reconnaissance

© 15/10/2003 |  Terre-net Média

Réagissant au projet de loi en faveur des territoires ruraux, la Mutualité sociale agricole (MSA) déplore "l'absence de reconnaissance de la capacité de la MSA à agir en faveur du développement des territoires à l'instar de celles reconnue par le projet de loi à d'autres organismes".

La MSA regrette également "l'absence de mesures d'amélioration de la protection sociale au bénéfice des populations agricoles". De telles mesures pourraient notamment améliorer l'accès au RMI et à la couverture maladie universelle (CMU) pour certains exploitants ou permettre aux concubins ou partenaires de Pacs de bénéficier du statut de conjoint collaborateur.
La MSA estime que "toute disposition favorable à l'agriculture et à la protection sociale des agriculteurs et des salariés agricoles contribuerait au dynamisme des territoires ruraux".

